

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

**En exercice** : 24

**Présents** : 18

**Excusés** : 4

**Absents** : 2

**Date de la convocation** :  
26/02/2026

**Président de séance** :  
Jean-Louis ROY

**Secrétaire de séance** :  
Véronique JOLY

**N° interne de l'acte** :  
D75\_02\_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

**Membres présents** :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

**Membres excusés et représentés par pouvoir** :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

**Membres excusés**

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

**Membres Absents** :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

---

### Vente d'un atelier relais

Monsieur le Maire indique que Monsieur Tony Sourisseau a souhaité acquérir l'atelier relais et le terrain attenant situés zone de la Blauderie sur la commune déléguée de La Flocellière.

Une proposition de vente au prix de 165 000 € a été faite auprès de Monsieur Sourisseau qui l'a acceptée.

Le service des domaines, sollicité à cet effet, a évalué la parcelle concernée au prix de 165 000 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre à Monsieur Tony Sourisseau (ou à la personne morale qui s'y substituera) la parcelle ZI 76 d'une surface de 5 050 m<sup>2</sup> au prix de 165 000 €, les frais d'acte étant à sa charge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

---

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 085-200059079-20260305-D75\_02\_2026-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié conforme  
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Roy'.



Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Joly'.

Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le : 19/03/2026